

LES INFOS MUNICIPALES DE MIRIBEL - LANCHATRE



MOT DU MAIRE

Pour les collectivités locales, le mois de Mars est le mois le plus chargé de l'année avec les votes des budgets. Notre commune est, je vous le rappelle, une des communes qui a le potentiel financier le plus faible des communes du Trièves (seul St Andéol est plus mal pourvu). Ce potentiel financier est le ratio entre les recettes de la commune et le nombre d'habitants.

Cette situation est due au fait que, contrairement à d'autres communes, nous n'avons pas de dotation touristique et que la dotation de compensation qui provient de feu taxe professionnelle est peu importante.

Nous avons pourtant essayé de créer une dynamique économique en réalisant le village d'activités du Pré Tarachou ; cela ne joue pas à la hauteur de ce que peuvent percevoir les communes qui ont sur leur territoire notamment des barrages hydrauliques.

Nous sommes en Communauté de Communes mais malheureusement la dotation de solidarité n'est pas à la hauteur de ce que nous pourrions espérer en tant que commune excentrée du chef lieu de canton et qui ne profite pas des services mis en place par cette communauté de communes.

Ces services, nous les créons au niveau communal et pour cela, nous sommes donc obligés de rechercher des subventions importantes pour chaque projet d'investissement : ce fut le cas pour le village d'activités, le groupe scolaire et dernièrement l'aménagement de la mairie.

Malgré cela, il reste au maximum 20 % d'auto financement ce qui représente des sommes non négligeables lorsque les investissements avoisinent les 1 million d'euros.

Alors Oui, nous ne pouvons pas réaliser autant que nous souhaiterions ; l'équipe municipale ne manque pourtant pas de projets mais il faut savoir faire un peu des pauses dans les investissements. Cette année sera donc une année de transition avec :

- la fin de l'aménagement de la mairie et quelques travaux de voirie ;
- la mise en service d'horloges astronomiques sur l'éclairage public qui depuis avril nous permet de diminuer la facture d'électricité en coupant l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin ;
- la construction d'un abri bus dans le secteur de Bayannes.
- Par ailleurs, nous relançons la procédure de modification du POS qui a été annulée par le tribunal administratif suite au recours déposé par deux administrés de Miribel.

Voilà aussi ou passe l'argent de votre collectivité, dans les honoraires aux avocats. Plus de 35 000 euros en sept ans ; une belle somme que nous aurions aimé attribuer au Sou des écoles ou à d'autres projets.

Cette nouvelle procédure retarde aussi le développement de notre commune notamment dans le cadre du lotissement de Cassoulet qui permettra à des jeunes du village de s'installer à Miribel.

Au niveau intercommunal, la réflexion sur la fusion n'avance pas et d'ores et déjà nous devons nous poser la question de savoir quel est le bon périmètre pour notre commune dans la mesure où cette grande communauté de communes du Trièves ne verra pas le jour.

Est ce que nous attendons la décision de l'État qui peut nous imposer de travailler sur un grand périmètre avec y compris la Matheysine et le Beaumont ou est ce que nous choisissons notre périmètre avec un territoire qui correspond à notre bassin de vie : la METRO ?

Ce débat, nous devons l'avoir au niveau de notre communauté villageoise car, les moyens financiers de nos collectivités diminuent et si le Trièves refuse de s'organiser, ce sont l'ensemble des services à la population qui vont en subir les conséquences.

Voilà quelques sujets que nous pourrions aborder au cours de l'assemblée générale du village qui aura lieu le **Vendredi 4 juin à 18 H30.**

Dans ce numéro :

- ❖ **L'actu de la commune :**
 - **Les budgets**
 - **L'éclairage public**
- ❖ **La parole... aux associations,**
- ❖ **Le site internet de Miribel et « Radio Lanchatre »**
- ❖ **Un petit peu de technologie ...**

N°5 – Juin 2010

Luc Puissat

L'ACTU DE LA COMMUNE

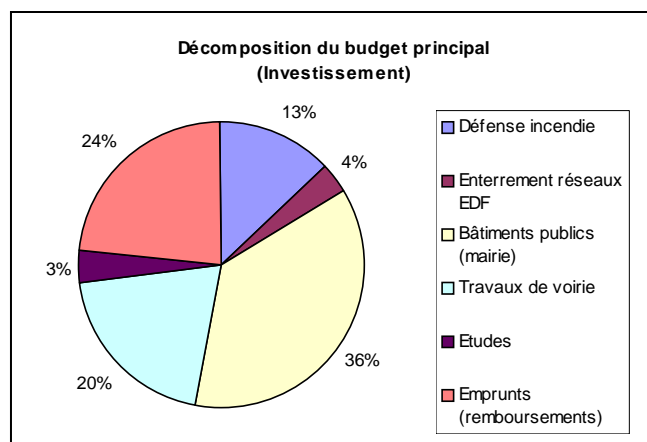
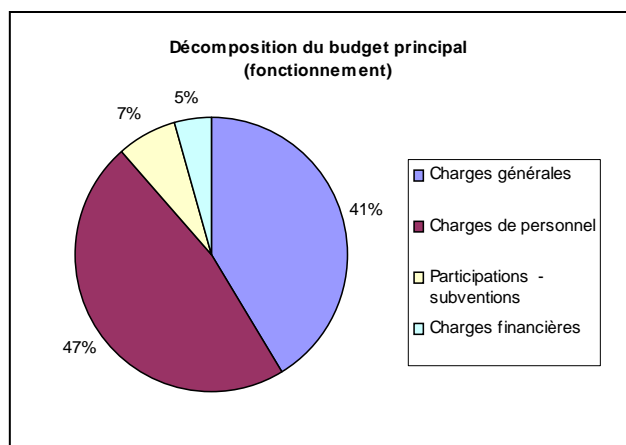
PRESENTATION DES BUDGETS ET VOTE DES TAUX

Pour rappel, la commune de Miribel-Lanchâtre ne dispose pas d'un mais de 4 budgets : un budget « principal », un budget « assainissement », un budget « chaleur » et un budget « CCAS » ; les principaux éléments budgétaires :

Le budget principal regroupe toutes les dépenses de fonctionnement de la commune (électricité, personnel, subventions allouées aux associations, charges financières,...) Il s'équilibre principalement avec des recettes issues des impôts et taxes et des dotations de l'Etat. Pour Miribel, le budget principal 2010 en fonctionnement s'élève à 415 000 €.

Il comporte également une part investissement, cette année revue à la baisse, de 220 000 € (contre 429 000 € en 2009) permettant à la commune de réaliser les travaux précédemment évoqués dans le mot du maire.

Néanmoins, cette année, afin de maintenir les services à leur niveau et de réaliser les investissements nécessaires, les élus se sont vus contraints d'augmenter les taux d'imposition des impôts locaux de + 3.5%, ce qui les amènent respectivement : taxe d'habitation : 12.24 %, taxe foncière (bâti) : 16.2%, taxe foncière (non bâti). (ces taux néanmoins demeurent en deçà des taux moyens départementaux).



Le budget « assainissement » permet de couvrir les charges générales et de personnel liées et cette année, de rechercher les origines des eaux pluviales qui arrivent à la station d'épuration et qui perturbent son fonctionnement. Cette étude (d'un montant de l'ordre de 30 000 €) permettra également d'avoir un bilan global de nos réseaux avant d'investir à l'avenir.

Le budget « chaleur », couvre quant à lui péniblement, les dépenses associées (41 100€) en ne dégageant quasiment aucun excédent. Le tarif très avantageux des abonnés jusqu'à présent sera prochainement revu afin de pouvoir réaliser les investissements nécessaires à son bon fonctionnement.

L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE

Les élus de Miribel-Lanchâtre se sont posés la question « **Quel avenir doit-on donner à l'éclairage public ?** »

L'éclairage public représente 1% de la consommation de la France, mais 48 % de la consommation d'une commune. L'éclairage public est nécessaire pour le déplacement sécurisé des piétons ou cycles mais il est préjudiciable à la faune (couloirs de migrations des oiseaux perturbés par la lumière) et à la vision du ciel nocturne. Il émet également une pollution visuelle importante sur les façades et à l'intérieur des pièces.



L'éclairage est important quand les gens sont à l'extérieur, mais en milieu de nuit à l'heure où tous les gens sont chez eux, est-il nécessaire d'éclairer ? est-il nécessaire de gaspiller de l'énergie pour rien, pour personne ? Ce sont ces questions que nous nous sommes posés et que nous vous avons posés dans le cadre d'une enquête mail auprès de 80 familles de Miribel et lors de la réunion publique du 11 mars dernier.

Les résultats de l'enquête ainsi que les personnes présentes à la réunion publique étaient très majoritairement favorables à une coupure générale de l'éclairage public de 23 h à 5 h ; c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de mettre en application cette mesure. Elle est effective depuis le 18 avril.

En quelques chiffres, l'éclairage public aujourd'hui à Miribel : **82 points lumineux** - Puissance totale installée : 10.96 kW
4200 heures d'éclairage par an soit 11.5 heures par jour (presque 50 % du temps) - Puissance consommée : 50277 kWh par an soit une émission de CO² de 5480 kg /co²/an (équivalent de 44 000 km parcourus en voiture annuellement) pour une facture d'énergie de l'ordre de 3 000 € / an. Les gains attendus : **1 600 € / an + environnement préservé.**

A noter que l'éclairage restera allumé toute la nuit pour les réveillons de Noël et du jour de l'An et qu'il est très facile de modifier les horaires en cas de demande précise pour une fête, un mariage, etc.

LA PAROLE ...

... AUX ASSOCIATIONS

LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Écoles organise la **Fête de l'École le samedi 19 juin**.

- Après midi : kermesse, spectacles des enfants et olympiades
- Soirée : repas en musique

Pour plus d'infos : <http://sou.miribellanchatre.free.fr>

LANCHATRE OMNISPORTS

La 32e édition s'est déroulée dans des conditions climatiques idéales : ciel sans nuages, public nombreux et aucun incident pour venir ternir l'enthousiasme des 80 pilotes inscrits au départ. La promesse de 3 montées de course a bien été tenue grâce à l'excellente coordination de tous les bénévoles et au respect des consignes de sécurité par les spectateurs. Le lundi suivant la course toute l'équipe s'est retrouvée pour remettre en l'état originel tous les abords de la route (ramassage des éventuels débris dans la montée du Vernay y compris) contribuant ainsi à une action annuelle de mise en valeur de notre environnement.

Le président de L.O.S a remercié chaleureusement tous les sponsors qui, par leurs dons, ont permis l'organisation de cette journée ainsi que les bénévoles et amis ayant assuré par leur présence le succès de cette journée au cours d'une soirée grillades le vendredi 30 avril. La future édition a été évoquée, la date de celle-ci est fixée au 08 mai 2011.

LA DANSE A MIRIBEL

Spectacle à Vif le samedi 26 juin à 20 h : spectacle des plus grands enfants et adultes et le dimanche 27 juin à 17 h : spectacle de tous les enfants et adultes

Stage de Danse : 5, 6 et 7 juillet de 10h à 17h – Renseignements : Aurore DUSSERT

LANCHATRE ANIMATION

Avec l'Écran Vagabond du Trièves, une séance de cinéma – ça vous dit ?

- le 18 juin : L'ARNACOEUR avec Vanessa Paradis et Romain Duris.
- le 16 juillet : CAMPING 2
- le 14 août : ROBIN DES BOIS



PELE-MELE

LE SITE INTERNET COMMUNAL DE MIRIBEL

Appel aux artisans ou entreprises de Miribel : si vous souhaitez figurer sur les pages du site faites-vous connaître auprès des responsables du site «miribel.lanchatre@free.fr» ou contactez la mairie.



ELECTION LEGISLATIVES

A noter les 30 mai et 6 juin prochain, les 1^{er} et 2nd tours des élections législatives pour élire notre nouveau député.

INSCRIPTION A L'ÉCOLE DE MIRIBEL

Les mardi 8 juin de 16h30 à 17h30 et lundi 10 juin de 11h30 à 12h et de 16h30 à 17h30 - Merci de vous présenter à l'école avec le certificat d'inscription délivré par la mairie, le carnet de vaccinations et le livret de famille.

CONNAISSEZ-VOUS "RADIO LANCHATRE" ?

"Radio Lanchâtre" est une liste de discussions dédiées à la vie quotidienne des habitants de Miribel-Lanchâtre (informations municipales, nouvelles des commerçants, actualités des associations, petites annonces des habitants,...)

"Radio Lanchâtre" est ouverte à tous les sujets touchant les Lanchâtrous. Les échanges d'idées et débats sont les bienvenus dans la limite du respect des lecteurs.

Le principe de la liste de discussion est simple : chaque inscrit reçoit les mails envoyés à "radiolanchatre@ml.free.fr" et peut également envoyer un mail à "radiolanchatre@ml.free.fr".

L'inscription se fait par l'envoi d'un mail vide dont le sujet est "subscribe" à l'adresse radiolanchatre-request@ml.free.fr. (La dés-inscription par l'envoi d'un mail vide dont le sujet est "unsubscribe" à la même adresse) alors Rejoignez Radio Lanchâtre ! :-)

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE P.O. S

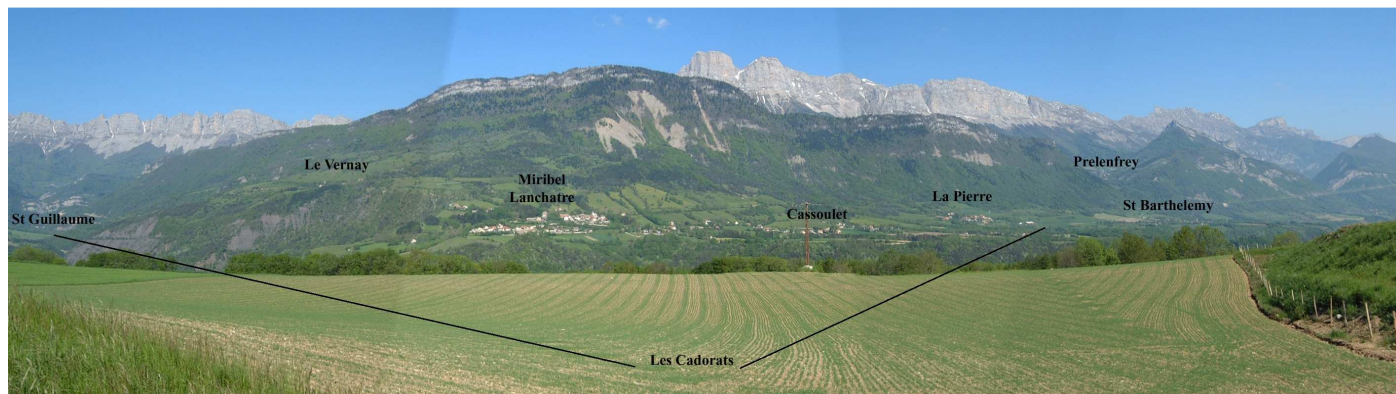
Une enquête publique se déroule du 10 mai 2010 au 11 juin 2010 sur la modification n°2 du Plan d'Occupation des Sols. Madame le Commissaire-Enquêteur sera présente en mairie le samedi 29 mai de 9 h à 12 h, le mercredi 2 juin et le vendredi 11 juin 2010 de 15 h à 18 h.

UN PETIT PEU DE TECHNOLOGIE ...

HAUT-DEBIT SANS-FIL A MIRIBEL-LANCHATRE AVEC ALAMBIC.COM

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 12 mai dernier.

Notre réseau s'est agrandi ces derniers mois, avec environ 75 abonnés et 3 relais secondaires sur la commune. En revanche, notre accès Internet à St-Paul-les-Monestier est pour l'instant limité à nos deux lignes adsl actuelles. France Telecom ne peut nous en fournir plus sans [gros]travaux préalables, et d'autres solutions sont envisagées pour nous permettre d'augmenter notre bande-passante qui se retrouve parfois saturée. D'autres travaux sont également étudiés pour renforcer l'infrastructure actuelle. Une solution de téléphonie par Internet est envisagée sur notre réseau, nous allons procéder à des tests pour vérifier la compatibilité de celui-ci et la qualité que l'on peut obtenir. Vous serez tenu au courant lorsque nous aurons des résultats. N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe pour aider à avancer sur tous ces sujets.



INFORMATION CONCERNANT LA RECEPTION DE LA TELEVISION

L'arrêt de la diffusion de la télévision Hertzienne analogique par les relais (Chamrousse) se fera courant septembre 2010 ou début 2011, selon les sources ; dans tous les cas, le 22 septembre 2010 pour Canal + avec pour conséquence si vous n'êtes pas équipé d'une télé récente (fabriquée après janvier 2008) d'une coupure brutale de la réception des chaînes analogiques terrestres.

Pour éviter l'écran noir trois alternatives s'offrent à vous :

- s'équiper d'une parabole et d'un démodulateur SATELLITE TNT (18 chaînes gratuites dont Canal+ en clair) mais aussi beaucoup de chaînes étrangères ainsi que la plupart des radios FM en qualité numérique) de l'ordre de 150 € pose non comprise et 250 € pour la haute définition. L'inconvénient étant bien sûr l'obligation de jongler avec au minimum 2 télécommandes et l'impossibilité pour les abonnés à Canal + de brancher un décodeur sur celui-ci.

(si vous êtes abonné il ne vous reste que la solution d'échanger votre décodeur CANAL+actuel (analogique) par un modèle numérique qui pourra fonctionner dès le 22 septembre 2010 ou de choisir le bouquet Canal+ (payant) par satellite qui émet aussi les 18 chaînes de la TNT)

- Conserver son antenne hertzienne en direction de Chamrousse et le jour du basculement au numérique programmer son téléviseur s'il est apte à recevoir la TNT sur la partie réception numérique, la notice risque d'être ce jour là d'un grand secours.
- Si vous avez un téléviseur « ancien » d'avant 2008 il vous faudra faire l'acquisition d'un démodulateur TNT (à partir de 35 €) et le brancher entre l'antenne existante et le téléviseur par la prise péritel.

A noter que si vous êtes privé à partir de ces dates de télévision, la redevance, elle continuera à être perçue même si cela peut sembler paradoxal. Pour plus de détails, vous avez la possibilité de consulter le site internet www.tousaunumerique.fr



LES DATES A RETENIR

- **04 JUIN : ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMUNE (18 H 30 – SALLE POLYVALENTE)**
- **18 JUIN : PROJECTION DU FILM « L'ARNACOEUR » (20 H 30 – SALLE POLYVALENTE)**
- **19 JUIN : FETE DE L'ECOLE (A PARTIR DE 14 H – ESPACE SPORTIF DU PRE TARACHOU)**

Directeur de la publication : Luc Puissat / Rédaction : Com. communication (I. Boiteux, C. Detante, H. Navarro, A. Teinturier, J. Todaro, I. Vallier)
Mairie – 38450 Miribel – Lanchâtre Tél : 04 76 34 00 42 – Fax : 04 76 34 12 28 Mail : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr

Visitez le site internet de la commune : <http://miribel.lanchatre.free.fr>